



APPEL A CANDIDATURE

En application de la loi sur la Lutte Contre la Corruption à Madagascar, il est lancé un appel à candidature en vue du recrutement du

DIRECTEUR GÉNÉRAL DU BIANCO

BUREAU INDEPENDANT ANTI-CORRUPTION

Selon la loi 2016-020 du 22 août 2016 sur la Lutte Contre la Corruption art 42 : « Le Directeur Général est nommé pour un mandat de 5 ans non renouvelable, par décret du Président de la République, parmi trois candidats proposés par la majorité simple des membres d'un Comité ad hoc de recrutement constitué à cet effet par le Comité pour la Sauvegarde de l'Intégrité.»

Directeur Général actuel : nommé par décret N°2019-1417 du 25 juillet 2019, sa prestation de serment s'est tenue le 06 août 2019. Cette dernière date marque la fin de son mandat non renouvelable.



MISSIONS :

- Être responsable de la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Lutte Contre la Corruption ;
- Être responsable de la direction et de l'administration du BIANCO ;
- Être responsable de l'application de la législation anti-corruption, de l'éducation du public et de la prévention de la corruption ;
- Représenter le BIANCO auprès de toutes les administrations et sur le plan international ;
- Préserver l'Indépendance du BIANCO.



QUALIFICATIONS REQUISES :

- Être de nationalité malagasy ;
- Être titulaire d'un diplôme universitaire de troisième cycle, de préférence dans l'un des domaines suivants : droit, gestion, sciences politiques, économiques ou sociales, ou d'un diplôme équivalent ;
- Avoir au minimum 15 années d'expériences professionnelles confirmées, dont 07 à un poste de direction ou équivalent ;
- Avoir une capacité managériale et de leadership ;
- Avoir une capacité de travailler avec des partenaires multiples sur le plan national et international ;
- Malgache et Français courants et excellente maîtrise de l'Anglais.



PROFIL :

- Faire preuve d'une bonne maîtrise des principes de la Bonne Gouvernance et du programme national de Lutte Contre la Corruption à Madagascar ;
- Être attaché au respect de la loi et avoir le sens de l'objectivité ;
- Être d'une moralité et d'une intégrité reconnue ;
- Être capable de résister à toutes formes de pressions.

Les dossiers de candidature, composés de (i) une lettre de motivation manuscrite ; (ii) un CV avec deux lettres de référence ; (iii) une photocopie certifiée du diplôme requis ; (iv) un numéro de téléphone (whatsApp) et e-mail pour contact rapide, (v) une copie de la CIN ou autre preuve de la nationalité en cours de validité **doivent parvenir au Comité pour la Sauvegarde de l'Intégrité (CSI) 2ème étage B Immeuble ARTEC, Andohatapenaka, B.P. 873 ANTANANARIVO, MADAGASCAR.**

Au plus tard le 5 juin 2024 à 17h